

Image not found or type unknown



obligation de Service après-vente

Par **cornote**, le **22/09/2008** à **11:45**

Bonjour !

Je souhaite savoir comment obliger mon installateur de salle de bains à venir effectuer le remplacement d'une porte de cabine de douche cassée ?

Celle-ci est sous garantie (moins d'un an d'installation)

Premier appel (je suis à 80 km) fin juin, et depuis, de nombreux prétextes font qu'il n'y a toujours pas de date fixée pour l'intervention

Ils sont d'accord sur le principe du remplacement gratuit

Merci